

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Emissions et cotations

Valeurs françaises

EFIMMO 1

Société Civile de Placement Immobilier à capital variable
Siège social : 303, square des Champs-Élysées, 91026 Evry-Courcouronnes
342 710 647 R.C.S. Evry

Société Civile faisant offre au public, régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil, par le Code Monétaire et Financier, par le Règlement Général de l'AMF et par tous les textes subséquents et par les statuts de la société.

Capital statutaire maximum : 1 800.000.000 Euros

Capital social au 31 décembre 2022 : 1.226.637.112 €

Siège social : 303, square des Champs Elysées – Evry Courcouronnes - 91026 EVRY Cedex

Immatriculation : RCS Evry D 342 710 647

Durée de la société : 99 ans

Objet social : La Société a pour objet : L'acquisition directe ou indirecte, y compris en l'état futur d'achèvement, et la gestion d'un patrimoine immobilier locatif. L'acquisition et la gestion d'immeubles qu'elle fait construire exclusivement en vue de leur location.

Pour les besoins de cette gestion, elle peut procéder à des travaux de toute nature dans ces immeubles, notamment les opérations afférentes à leur construction, leur rénovation, leur entretien, leur réhabilitation, leur amélioration, leur agrandissement, leur reconstruction ou leur mise aux normes environnementales ou énergétiques. Elle peut acquérir des équipements ou installations nécessaires à l'utilisation des immeubles.

Elle peut, en outre, (i) céder des éléments du patrimoine immobilier dès lors qu'elle ne les a pas achetés en vue de les revendre et que de telles cessions ne présentent pas un caractère habituel, (ii) détenir des dépôts et des liquidités, (iii) consentir sur ses actifs des garanties nécessaires à la conclusion des contrats relevant de son activité (notamment celles nécessaires à la conclusion des emprunts), (iv) détenir des instruments financiers à terme mentionnés à l'article L. 211-1 III du COMOFI, en vue de la couverture du risque de change ou de taux, (v) conclure toute avance en compte courant avec les sociétés dont elle détient au moins 5 % du capital social, et (vi) réaliser plus généralement toutes opérations prévues par l'article L. 214-114 du COMOFI.

Responsabilité des associés à l'égard des tiers : Conformément à l'article L.214-89 du Code Monétaire et Financier, la responsabilité de chaque associé à l'égard des tiers est limitée au montant de sa part dans le capital.

Conformément aux pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 9 des statuts, la société de gestion a décidé de modifier comme suit le prix de la part :

Nouveau prix de souscription de la part

Les parts sont émises au nouveau prix se décomposant en :	
Nominal	152,00 €
Prime d'émission (dont 21,20 € HT, soit 25,44 € TTC, soit 10 % HT (12 % TTC) au titre de la commission de souscription)	60,00 €
Nouveau prix de souscription (net de tous autres frais)	212,00 €

Nouveau prix de retrait de la part

Le nouveau prix de retrait se décompose en :	
Prix de souscription	212,00 €
Commission de souscription de 10 %	-21,20 €
Nouveau prix de retrait	190,80 €

Date d'effet : **4 décembre 2023**

La note d'information prévue par les articles L 411-1, L 411-2, L 412-1 et L 621-8 du Code Monétaire et Financier a reçu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers SCPI n° 20-23 en date du 27 novembre 2020. Elle a été actualisée en date du 4 décembre 2023.

Cette note d'information est disponible sur simple demande auprès de SOFIDY, 303 square des Champs Elysées – Evry Courcouronnes - 91026 EVRY Cedex, par téléphone au 01.69.87.02.00 ou sur le site internet www.sofidy.com rubrique « EFIMMO 1 ».